Albert Félix, socialiste, 530 ; de Sénorval, révisionniste, 380 ; Pierron, républicain, 348; bulletins nuls, 418. Ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Sobrebesque, démissionnaire. L'élection s'est passée dans le plus grand calme.

Les socialistes révolutionnaires avaient décidé, il est vrai, de manifester devant Sainte-Pélagie, où Gérault-Richard est détenu, mais, prévenant les mesures d'ordre, ils y ont vite renoncé.

Devant la mairie du 13e, trois mille personnes attendaient les résultats en chantant la *Carmagnole*. Dès qu'ils eurent été affichés, on a crié : « Vive la Commune ! » puis la foule s'est écoulée le [illegible]

LETTRE D'ITALIE

(D'un correspondant particulier)

Les scandales de la Banque romaine. — Difficultés inextricables. — La question du Maroc. — Politique brouillonne. — Fin du pèlerinage de M. Zola

Ça se corse! La publication des documents de M. Giolitti et la prorogation du Parlement ont provoqué une sorte de crise dont on ne peut exactement prévoir les conséquences. Laissez-moi vous parler d'abord des petits papiers du président du conseil, à propos desquels les agences télégraphiques ne vous ont donné, d'après ce que je remarque, que des renseignements fort vagues :

La commission des Cinq a relevé d'abord, parmi les documents déposés par M. Giolitti, un bon de 50,000 fr. du directeur Tanlongo à M. Crispi et trois billets d'un import de 55,000 fr. souscrits également par M. Crispi. La commission a découvert ensuite que Mme Lina Crispi, femme du premier ministre, avait emprunté et s'était fait remettre 30,000 fr. par l'intermédiaire de M. Adriano Lemmi, le grand-maître de la Franc-Maçonnerie italienne, qui, de son côté, avait emprunté pour ses besoins personnels 90,000 fr.

Le bancin d'argent se faisait sentir, chez M. Crispi depuis de longues années. Avant son entrée dans le ministère Depretis, le futur président du conseil s'était fait escompter à la Banque nationale 217,000 francs, que d'autres dettes élevèrent au total de 277,000 francs. Les derniers 30,000 francs furent remboursés environ deux ans après l'emprunt et le reste en décembre dernier, peu avant le retour de M. Crispi aux affaires. Enfin dans une lettre adressée à M. Giolitti, M. Tanlongo raconte que, sur la recommandation *d'il signor Crispi*, il a escompté des valeurs pour une somme de 390,000 francs au député Charia qui a dû, plus tard, prendre la fuite pour échapper à l'accusation de falsification de valeurs. Et le directeur de la Banque romaine ajoute que tout le monde est convaincu que Chiara n'était qu'un homme de paille et que l'argent était pour l'intérêt Crispi.

Comme vous voyez, les révélations de M. Giolitti qui, lui aussi d'ailleurs, vient de prendre la poudre d'escampette « en attendant, dit-il, des débats publics », les révélations, dis-je, n'ont pas dû être précisément agréables pour le président du Conseil. Pour fermer la bouche à ses adversaires, M. Crispi a tout simplement fait fermer les portes du Parlement. C'est une mesure des plus graves que l'opposition qualifie très sévèrement.

Dans une réunion très nombreuse que celle-ci a tenue, elle a décidé d'adresser un manifeste au pays et nommé un comité permanent composé de MM. di Rudinì, Cavalotti, Brin et Zanardelli. On appelle déjà les membres de ce comité des tétrarques, en souvenir de la fameuse pentarchie dont M. Crispi était l'âme. Les adversaires du président du Conseil parviendront-ils cette fois à le renverser ? C'est ce qui est impossible de dire encore. En attendant, les patriotes les plus gouvernementaux se demandent comment, en l'absence du Parlement, on pourra faire face aux difficultés économiques révélées par l'exposé financier de M. Sonnino.

Le gouvernement italien a cru devoir consacrer aux affaires marocaines deux livres verts qu'il a déposés au Parlement avant de le proroger. Ils ont trait aux incidents de Melilla et à la campagne plutôt diplomatique que militaire qui en fut la conséquence. On savait déjà que tout un jeu serré avait été joué auprès de la cour chérifienne par les représentants des grandes puissances pour empêcher des modifications quelconques au *statu quo* territorial de l'Empire du Couchant.

Au moment où s'engageait l'action de l'Espagne, l'Angleterre notamment craignait toutes sortes de complications. L'insuccès étant de la mission de Sir Evan Smith, qui n'avait point encore été effacé, ne lui permettait guère de jouer un rôle prépondérant auprès du Sultan.

Aussi ses efforts se bornèrent-ils à amener une solution de conflit qui ne compromît pas l'avenir. Satisfaction donnée à l'Espagne par le paiement d'une indemnité, mais non pas soumission du Maroc, lels ont été, en deux mots, les résultats de la mission du maréchal Martinez Campos. On peut croire que la Grande-Bretagne ne les a pas trouvés excessifs, et qu'elle s'est félicitée de les voir réduits à ces modestes proportions. Aujourd'hui l'on apprend officiellement que l'Italie s'est employée avec zèle à soutenir la politique anglaise.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'occurence, c'est que M. Blanc revendique des titres à la reconnaissance de l'Espagne pour les services que l'Italie lui avait rendus. Et, à cet effet, il fait allusion à des menées, à des intrigues étrangères que les représentants de la Consulta auraient victorieusement éventées. La diplomatie française au Maroc s'est constamment appliquée à écarter toutes les causes du conflit. Son attitude sympathique et loyale à regard de l'Espagne a été si bien appréciée, par cette dernière qu'en dépit des difficultés douanières les relations entre les deux puissances n'ont jamais été meilleures.

Les livres verts dont il s'agit ne prouvent pas grand chose, sinon que le cabinet Crispi reste fidèle à sa politique aussi brouillonne qu'antifrançaise. La chose n'était plus à démontrer; mais il m'a paru bon d'en donner une nouvelle preuve afin que le public français ne se laisse pas plus longtemps berner. Croyez-moi : c'est encore l'Italie qui a le sort le plus grand souci.

M. Emile Zola a donc terminé son long pèlerinage à travers l'Italie. Certes, la vanité de l'auteur de *Nana* a de quoi être satisfaite. Les hommages qu'on lui a rendus dépassent toute imagination. Jamais je n'ai cru un pareil emballement de la part des Italiens.

A quoi tient donc cet accueil triomphal fait à l'auteur de *l'Assommoir* ? Certes, à Rome, on est habitué à voir défiler les célébrités les plus en vue. Et cependant aucun écrivain français n'a jamais été traité comme Zola. Pourquoi donc cette exception ?

Elle tient à plusieurs raisons. Les Italiens ont été victimes d'une illusion d'optique. Ils s'imaginent que Zola est le plus grand écrivain du siècle. On a déjà remarqué ce qu'il y a de peu français dans le talent de l'auteur de *Lourdes*: la meilleure preuve en est que Zola est infiniment plus goûté à l'étranger qu'en France. En Italie, notamment, le plus grand nombre ne connaissent Zola qu'à travers les traductions; or, ce qui paraît lourd en français prend dans l'italien les apparences de la force et de la puissance.

On ne saurait refuser du reste à l'auteur des *Rougon-Macquart* un certain degré de cette dernière qualité. Une autre chose a contribué à la popularité de Zola dans ce pays pourri jusqu'aux moelles : la grossièreté d'une grande partie de son œuvre. Un poète naturaliste a écrit ces vers que je me reprocherais de citer, n'étant le sujet que je traite :

« Tout homme a dans son cœur un cochon qui sommeille »

P. SYLVIO.

LES MERVEILLES DE LA TECHNOLOGIE

C'est le titre d'une intéressante conférence que M. Emile Lefèvre vient de donner à Reims. Nous empruntons à l'*Eclaireur de l'Est* le compte-rendu de cette conférence.

« M. Emile Lefèvre remercie ses auditeurs de la coopération qu'ils lui apportent en venant assister à une conférence ayant pour titre un mot peu attrayant et peu connu. Il a le ferme espoir que ses auditeurs partageront ses idées et aideront à leur diffusion.

» Tout d'abord, que signifie le mot technologie.

» La technologie, dit M. E. Lefèvre, est la description des procédés employés par les arts industriels dans le but de transformer les matières premières en objets de consommation ou d'utilisation.

» Si nous comparons le bagage scientifique de nos chefs d'industries, des contremaîtres et des ouvriers, leurs collaborateurs, avec la somme immense de connaissances que la science met si libéralement à leur disposition, combien ce bagage nous semblera léger !

» Nous traversons une terrible période de transition. Le Nouveau-Monde où nous écoulions le trop plein de notre production a appris à se suffire à lui-même. Nos voisins rivalisent de travail et d'ingéniosité pour faire à nos produits une concurrence acharnée, désastreuse.

» L'obligation de connaître la technologie devient pour tous d'une absolue nécessité.

» Les temps antérieurs à l'époque où nous vivons sont peuplés le monde de découvertes que l'observation rend plus parfaites de jour en jour. Que de prodiges auraient, depuis longtemps, modifié, amélioré la situation du peuple, si les fils du peuple, à qui revient en majeure partie l'honneur de ces découvertes, avaient pu franchir d'un seul bond la longue suite des tâtonnements successifs.

» Il y a de cela vingt et un siècles que Héron d'Alexandrie inventa l'eolipyle, ce premier instrument donnant une idée, bien incomplète de l'utilisation de la vapeur. Que d'étapes franchies péniblement par des intelligences d'élite pour arriver aux merveilleux perfectionnements actuels. Mais aussi qu'il y a loin de la machine rudimentaire de Héron aux machines à vapeur actuelles ! Combien est immense la distance qui sépare les vagues notions de Pline sur les propriétés de l'ambre échauffé par le frottement aux puissants dynamos alimentant les feux de nos phares.

» Tour à tour est évoqué le souvenir des travailleurs auxquels nous devons des découvertes des plus intéressantes découvertes. Quelque partie d'entre eux sortis du peuple, et n'ont dû qu'à eux-mêmes les connaissances acquises. Stephenson, Watt, Newton, Franklin, d'Alembert et bien d'autres sont cités comme exemple par le savant conférencier, aux yeux duquel l'ignorance est un des plus terribles maux qui puissent affliger l'humanité car, seule, l'ignorance permet à la tyrannie de se produire. Que cette tyrannie vienne du haut ou vienne du bas, peu importe : c'est toujours la tyrannie.

» J'ai vu, dit l'orateur, une graine tombée dans une cave profonde donner naissance à des tiges qui, après une pénible ascension, purent enfin gagner un soupirail leur permettant de bénéficier des rayons bienfaisants du soleil. Comme la plante, notre humanité doit s'efforcer de s'élever vers un soleil de paix, de justice et de vérité ; là est le vrai socialisme.

» Une salve d'applaudissements accueille cette partie du discours de M. E. Lefèvre.

» La technologie, continue le sympathique conférencier, a des secrets, mais il faut savoir les lui arracher à l'exemple des Pascal, des Newton, des Papin, des Volta, qui, eux, n'eurent pas le bonheur de bénéficier des facilités sans nombre que, de nos jours, l'enseignement met libéralement à la portée de tous.

» Et pourtant est-on forcé, lorsqu'on compare ce qui se passe à l'étranger avec ce qui se passe en France pour la technologie, est-on forcé de déplorer notre infériorité. Combien peu d'entre nous connaissent la filiation exacte des choses. Ici force nous est de nous incliner devant l'étranger car, malheur au peuple qui ne reconnaît pas les qualités de ses voisins, de ses rivaux.

» En Angleterre, la technologie a peuplé les ateliers de directeurs, de contre-maîtres et d'ouvriers hors ligne. Pour ne citer qu'un exemple, le collège de Bradfort qui comme installation coûta près d'un million *et qui chaque année occasionne une dépense de* deux cent mille francs peut être considéré comme un modèle du genre. Toutes les branches de l'industrie y sont enseignées par des spécialistes émérites,

» Le français, l'allemand, l'espagnol, etc., font partie du programme. Des cours du jour et des cours du soir y existent; les premiers pour les élèves appartenant au collège, les seconds pour les ouvriers et apprentis travaillant déjà dans des usines ou manufactures. Chaque année des bourses s'élevant à plus de soixante mille francs sont réparties entre les plus méritants à la suite d'examens des plus sérieux pour leur permettre de continuer leurs études dans d'autres établissements spéciaux où ils complètent leur instruction.

» Je souhaite pour ma patrie, dit M. E. Lefèvre qui vient de donner lecture des questions posées lors d'un examen à Bradfort, je souhaite pour ma patrie de voir se développer dans la plus large mesure des institutions de ce genre !

« Chose triste à dire, ajoute le conférencier, c'est à » peine si, de temps à autre, on voit dans ces col- » léges un seul élève français. Et pourtant, au point » de vue industriel, cet enseignement est d'une im- » portance capitale. A Londres, à l'Institut Central » de Technologie, lorsque j'ai vu sir Philip Magnus, » le directeur, au milieu de ses élèves, il m'a semblé » revoir de Moltke escorté de sa garde regardant » froidement les remparts de Sedan ».

» En résumé, la technologie devrait prendre l'enfant à sa sortie des bancs de l'école pour le rendre ensuite à l'industrie.

» Cette science si mal connue en France peut rendre la vie plus féconde, mieux diriger l'activité nationale et, par suite de calculs plus exacts, améliorer les rapports du capital avec le travail. « Elle sera, » termine l'orateur, le principal facteur d'une ère » de bien être, d'éducation et de paix que je ne dé- » espère pas, bien que déjà mes cheveux aient » blanchi, de voir bientôt commencer pour la Fran- » ce. En tous cas, j'aurai droit, à cette époque, du » moins, je l'espère, à vos félicitations pour avoir été » le premier à vous annoncer la bonne nouvelle. »

» Au milieu des bravos de l'assemblée qui saluent *la fin de cette magistrale* conférence dont, étant donnée l'abondance des documents qui la composent, notre compte-rendu ne peut donner qu'une idée bien imparfaite, M. Leclère, au nom de la Ligue de l'Enseignement, remercie le sympathique conférencier qui est chaudement félicité par ses nombreux amis.

» J. T. »

NOUVELLES DU JOUR

Le corps expéditionnaire de Madagascar

Paris, 23 décembre. — Indépendamment des troupes d'infanterie dont la composition a été donnée, le corps expéditionnaire de Madagascar comprendra : six batteries d'artillerie sous le commandement du colonel Palle, deux compagnies du génie dirigées par le lieutenant-colonel Marmier du 5e, un escadron du train des équipages et un escadron de chasseurs d'Afrique.

Une cérémonie patriotique à Tours

Tours, 23 décembre. — Une cérémonie patriotique a eu lieu aujourd'hui à Tours, au monument élevé dans le cimetière de la Monnaie à la mémoire des mobiles et des soldats tués aux combats des 19 et 20 décembre 1870. Huit discours ont été prononcés. Douze sociétés assistaient à cette cérémonie.

La réception des cardinaux au Vatican
Le discours de Léon XIII

Rome, 23 décembre. — Le Pape, en recevant aujourd'hui les cardinaux à l'occasion des souhaits de Noël, a parlé de la nécessité des principes chrétiens, tant dans la vie publique que dans la vie privée.

Il s'est applaudi de voir les nations recourir de plus en plus au Saint-Siège.

Le Souverain Pontife a recommandé de favoriser les progrès de l'éducation chrétienne.

Léon XIII a parlé debout, sans fatigue apparente, pendant plus d'une demi-heure, et a reçu les hommages de chaque cardinal.

L'interpellation Gauthier de Clagny
L'espionnage

Paris, 23 décembre. — Nous avons parlé de l'interpellation que M. Gauthier de Clagny doit développer sur les *moyens de prévenir et de réprimer l'espionnage.*

Le Conseil des ministres, qui se réunit demain lundi, en raison de la fête de Noël, délibérera sur la date qu'il voudrait voir assigner à la discussion de cette interpellation.

Les relations commerciales franco-hispaniques

Paris, 23 décembre. — M. Toda, délégué du gouvernement espagnol, vient d'arriver à Paris pour négocier avec notre ministre des affaires étrangères sur la fixation des relations commerciales franco-espagnoles, le *modus vivendi* actuellement en vigueur expirant le 31 décembre.

Attentat contre un évêque à Hanoï

Hanoï, 23 décembre. — M. de Lanessan inaugure aujourd'hui l'hôpital d'Hanoï. Un colon a tiré sur Mgr Gendreau. L'évêque n'a pas été atteint. On croit que l'auteur de l'attentat est fou.

Réception de cardinaux au Vatican
Un important discours de Léon XIII

Rome, 23 décembre. — Un certain nombre de cardinaux et de prélats ont été reçus aujourd'hui à midi, par le Pape, dans la salle du trône. Le cardinal doyen lui a présenté les vœux de l'épiscopat. à l'occasion de la fête de Noël. Le Pape a prononcé un discours sur le rôle de l'Eglise dans la civilisation.

Les scandales italiens

Rome, 23 décembre. — MM. di Rudinì et Bonghi ont été reçus aujourd'hui par le Roi à qui il avaient demandé audience sous prétexte de lui offrir leurs hommages de nouvel an. Il est à présumer que la politique a fait les frais de l'entretien. Les journaux approuvent l'attitude du Sénat dans l'affaire Giolitti.

La guerre entre la Chine et le Japon

Yokohama, 23 décembre. — Une division japonaise, sous les ordres du général Katsuru, a rencontré, le 19 décembre, les troupes du général Sung, au nombre de 10,000 hommes.

A sept milles à l'ouest de Hai-Tcheng, après un combat de cinq heures et quatre assauts livrés sur les positions chinoises, les troupes du général Sung ont été mises en déroute. Les pertes des deux armées sont inconnues.

Les affaires de chantage

Paris, 23 décembre. — M. Doppfer n'a fait extraire que deux prévenus, MM. Raoul Canivet et Camille Dreyfus. Le juge a entendu plusieurs journalistes, entre autres M. Gaubeau et le correspondant à Paris de la *Dépêche de Toulouse*. M. Sarraut, qui avait été cité, à propos de l'affaire Allez, par la commission d'enquête nommée par les comités des divers syndicats de presse et présidée par M. Mezières. M. Sarraut avait refusé de comparaître, désignant la compétence de cette commission. Ces témoins ont été confrontés avec MM. Raoul Canivet et Camille Dreyfus.

Dans les couloirs, un grand nombre de journalistes parmi lesquels MM. Raoul Toché et Bourgeois, administrateur du *Paris*. M. Meyer, juge d'instruction, a entendu hier après-midi M. Dauriac, l'agent-détective américain. La Société du Sarrat réclamée M. Dauriac à M. Choquet, le banquier de Senlis, serait de 30,000 fr.

M. Mirman au « bloc »

Paris, 23 décembre. — M. Charles Chincholle, du *Figaro*, est allé à Vincennes et a vainement essayé de voir le député de Reims. Il rapporte toutefois quelques détails intimes sur la vie actuelle du chasseur-législateur :

» Tout ce que je parviens à savoir, dit M. Chincholle, c'est que tant que le soldat Mirman sera puni, personne, même Mme Mirman, ne le pourra visiter. Elle habite pourtant tout près de lui, à quelques mètres du donjon; mais M. Mirman n'a jamais couché hors du donjon. Il sort dans les heures qui séparent la fin des exercices de l'appel du soir.

» Bien de plus; il est soldat, il vit en soldat, il porte même qu'il est beaucoup plus sévère pour lui que les autres ne le sont pour eux. »

A Madagascar

Port-Louis, 23 décembre. — On mande de Tamatave qu'une escarmouche a eu lieu à Soraamirala, sur la côte nord de la baie Andontil.

Une avant-garde de troupes hovas a fait feu sur l'*Amiral-Dupetit-Thouars* qui a riposté. Les Hovas se sont retirés après avoir perdu trois hommes.

Les troupes du *Bien-Aimé* se sont emparées d'un fort près de Tamatave. Les Hovas ont brûlé Voudrema, à treize kilomètres au sud de Tamatave.

Paris, 23 décembre. — Le ministre de la marine a reçu hier soir du capitaine de vaisseau Bienaymé une dépêche de service. De cette dépêche il résulte que nos troupes se sont établies solidement à Tamatave où l'on complète les travaux d'installation et de défense. Mais, en dépit des manifestations offensives auxquelles se livrent les Hovas, en arrière des lignes de Farafate, aucune opération militaire n'a été tentée par nos troupes, qui observent la réserve la plus complète pendant que M. Le Myre de Vilers attend l'expiration des délais impartis pour la réception de communications de la cour d'Emyrne au cas où elle croirait devoir en faire.

Les fraudes électorales de Toulouse

Toulouse, 23 décembre. — L'instruction des fraudes commises en 1889 va subir un nouveau temps d'arrêt motivé par la vérification à laquelle le juge d'instruction va se livrer sur les procès-verbaux qu'il faut demander à la questure de la Chambre des députés, où ils sont retournés après l'information judiciaire déjà ouverte en 1890, mais clôturée par une ordonnance de non-lieu.

M. Cantonnet, conseiller général du canton Nord, ancien adjoint au maire, sous l'administration de M. Sirven, a été appelé à fournir des explications au sujet des accusations formulées par Mascaras. De son côté, M. le conseiller Bousquet va s'occuper maintenant des émargements frauduleux relevés dans les conclusions de la partie civile à l'audience de la cour d'assises, émargements portant sur les élections de 1892 et 1893 et qui n'auraient jamais été soumis à l'examen des premiers magistrats instructeurs.

Les chemins de fer du Sud

Paris, 23 décembre. — L'information judiciaire ouverte pour rechercher toutes les irrégularités qui ont pu être commises dans l'administration des chemins de fer du Sud vise, à l'heure actuelle, le directeur et le sous-directeur de cette compagnie. Parmi les administrateurs se trouve M. Chobert dont il fut question lors du Panama Rappelons que feu le baron de Reinach a été vice-président de la Compagnie depuis la fondation, en 1885, jusqu'à sa mort.

Le maréchal Canrobert

Paris, 23 décembre. — M. le maréchal Canrobert est assez malade depuis quelque temps. Il vient d'avoir une bronchite et souffre actuellement d'une phlébite douloureuse qui l'empêche de faire aucun mouvement. Il garde constamment la chambre. Son grand âge inspire de légitimes inquiétudes à son entourage. Nous souhaitons au brave soldat un prompt et complet rétablissement.

Un député qui se documente

Paris, 23 décembre. — M. Vigné d'Octon, qui a déposé une proposition de loi sur les Universités, se rend en Allemagne et en Suisse pour étudier le fonctionnement de celles qui existent dans ces pays.

La marine en Algérie

Paris, 23 décembre. — Il est question en haut lieu du contre-amiral Véron pour le poste de commandant de la marine en Algérie, qui deviendrait vacant au mois d'avril prochain, époque à laquelle l'amiral Pougin de la Maisonneuve recevra un commandement à la mer.

Un soldat condamné à mort

Bordeaux, 23 décembre. — Le conseil de guerre de la Gironde a condamné à mort, samedi, le soldat Brevert, du corps des disciplinaires du Château d'Oléron, à l'audience où il comparaissait pour bris d'objets de casernement. Brevert répondit à une observation du président en lançant un jet de salive dans sa direction et son képi sur le commissaire du gouvernement. Ces outrages lui ont valu, séance tenante, une condamnation à la peine de mort.

La catastrophe de Chelford

Londres, 23 décembre. — L'accident de Chelford a été causé par la violence du vent qui fit dérailler un wagon du train de marchandises et le jeta en avant de l'express.

D'après les dernières nouvelles, il y a eu douze morts et cinquante-deux blessés.

En province, l'ouragan a causé d'énormes dommages. On compte, jusqu'à présent, une quarantaine de tués et une centaine de blessés, la plupart par suite d'écroulement de maisons ou de cheminées. A Sheffield, une grande cheminée de fabrique a, dans sa chute, tué cinq personnes et en a blessé plusieurs.

TIRAGE FINANCIER

Obligations foncières communales 1892

Le numéro 407,633 gagne 100,000 francs.
Le numéro 251,732 gagne 30,000 francs.
Les deux numéros 262,040 et 397,345 gagnent chacun 10,000 francs.
Les numéros 498,919— 270,913 — 319,689 — 217,181 gagnent chacun 5,000 francs.

Situation météorologique. — Roubaix 22 déc.— Hauteur barométrique : 750. Température :

A 7 heures du matin		5	degrés	au-dessus de zéro.
A 1 —	du soir	8	—	au-dessus de zéro
A 5 —	—	5	—	

SAVON DE L'AFRICAINE pure sor le nom de son créat Victor Vaissier.

CARTES DE VISITES
A l'imprimerie Alfred Reboux

UNE JOLIE BOITE CONTENANT 100 Cartes & 100 Enveloppes

ivoire	2,25	ivoire (gravure)	3,25
deuil	3,75	deuil (gravure)	4,75

100 CARTES seules:

ivoire	1,75	ivoire (gravure)	2,75
deuil	3.00	deuil (gravure)	4,00

ECRIRE LE NOM très lisiblement

Les porteurs du journal Reçoivent les Commandes

Grand choix de CALENDRIERS, ÉPHÉMÉRIDES & ALMANACHS POUR SOCIÉTÉS

PAPIER A LETTRES ANGLAIS BLANC ET TOUTES NUANCES, DEPUIS 0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ◆ 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Demain, fête de la Noël, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas.

La distribution des récompenses du legs Boucher-de-Perthes. — Dimanche, à onze heures du matin, a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, la distribution des récompenses du legs Boucher-de-Perthes.

Tous les membres de la commission sont présents, sauf M. le docteur Largillière. Voici les noms de ces membres :

MM. Lepers, Trannoy, adjoints; Carpentier et Petit, délégués du Conseil municipal; M. Georges Motte, délégué de la Chambre de commerce; M. l'abbé Ghesquier, délégué de la Société d'Emulation de Roubaix.

M. Joseph Trannoy, adjoint, président délégué par M. le Maire, ouvre la séance à onze heures du matin, et s'exprime en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

» Pendant l'année 1894, grâce à l'intervention des industriels, les conditions de concours pour l'obtention des récompenses accordées au moyen du revenu de la fondation de M. Boucher de Crèvecœur de Perthes ont été portées, d'une façon efficace, à la connaissance des intéressées.

C'est à cette publicité qu'il faut attribuer l'augmentation sensible dans le nombre des demandes présentées.

» Pendant l'année en cours, vingt et un dossiers ont été examinés par la commission.

» On n'avait jamais atteint ce nombre; cependant, j'espère qu'il sera ultérieurement dépassé, parce que les roubaisiens, soucieux de la bonne réputation des ouvrières, s'efforceront de signaler celles d'entre elles qui se font remarquer par leur travail, leur conduite, et surtout par leurs actes de dévouement.

» Les résultats du concours de l'année 1894 sont les suivants :

» La prime de 500 francs est partagée entre Mlles Marie-Joseph Hespel et Pauline-Joséphine Cuvelier. Les médailles d'encouragement sont décernées à Mlles Laure Spriet et Léontine Forest.

» Je prie les ouvrières de recevoir mes plus sincères félicitations.

» Je donne la parole à M. le rapporteur qui motivera les décisions de la Commission. »

M. l'abbé Ghesquier, rapporteur de la Commission, s'exprime en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

» L'administration municipale, prenant en considération le vœu que j'avais formulé dans le rapport de l'année dernière, a bien voulu donner aux conditions du concours une très grande publicité. De leur côté, MM. les Industriels, déférant avec une bienveillance empressée au désir que nous avions exprimé dans ce même rapport, ont placé en évidence, dans leurs ouvroirs et ateliers, les affiches qui leur ont été remises.

» En adressant aux uns et aux autres nos remerciements, nous sommes heureux de constater que ces mesures ont produit un résultat très appréciable. Vingt-un dossiers nous ont été présentés, et ce nombre, depuis l'institution du concours, n'avait pas encore été atteint.

» Au nombre des concurrentes de cette année, il s'en est trouvé deux qui, déjà précédemment, avaient obtenu une médaille d'encouragement. Elles ont sagement fait de ne pas désespérer de l'avenir, de ne pas trop douter d'elles-mêmes, si de la Commission. Il a été reconnu, au premier examen, qu'elles n'avaient point, parmi les nouvelles venues, de rivales bien redoutables, et la Commission les a immédiatement placées en première ligne.

» Rien n'était facile de leur donner, de prime abord, un avantage marqué sur leurs compagnes. Il ne l'était pas autant de faire entre elles un choix décisif. Tant et si bien qu'après avoir lu et relu les dossiers, pesé et repesé les titres de l'une et l'autre, la Commission a pris le parti de partager la prime de cinq cents francs entre Mlle Marie-Joseph Hespel, née à Leers (France) le 23 janvier 1855, et Mlle Pauline-Joséphine Cuvelier, née à Roubaix le 15 octobre 1859.

MARIE HESPEL. — Voici en quels termes le rapport sur le concours de 1893 réannuit les titres de Mlle Marie Hespel à la distinction qui lui était accordée :

« Mademoiselle Marie Hespel est originaire de Leers (France) mais elle était toute jeune quand ses parents vinrent se fixer à Roubaix. Etant l'aînée de sept enfants, elle dut de bonne heure aider sa mère dans les soins du ménage et contribuer, par le produit de son travail, à la subsistance des siens.

» Dès l'âge de quatorze ans, elle entra comme bobineuse, dans l'établissement de M. Prouvost-Scrépel, et y demeura jusqu'à sa vingt-troisième année. A cette époque, elle fut forcée d'abandonner l'atelier. Un devoir impérieux la réclamait chez elle: une grande responsabilité lui incombait. Mme Hespel était devenue infirme, et Marie avait à remplir auprès d'elle le rôle de garde-malade en même temps que celui de mère de famille. Elle montra une énergie et un dévouement à la hauteur de cette double mission. Mais Dieu, qui mesure l'épreuve au courage ne la jugeait pas encore assez lourde. A quelque temps de là, le père à son tour tombe malade, et désormais Marie doit partager ses soins entre sa mère et lui.

» La misère ne tarda pas à prendre sa place au logis, misère noire, misère profonde mais misère pleine de dignité et de discrétion que l'on s'efforçait de tenir cachée. Il nous serait impossible de redire toutes les privations que durent supporter ces braves gens. Encore le père se dépouillait-il de ce qu'il avait pour le donner à de plus pauvres que lui. Imitant cet exemple, Marie se refusait à elle-même les choses les plus indispensables afin de soulager davantage ses parents. Plus d'une fois, il lui est arrivé de n'avoir d'autre nourriture que celle que des voisins ou amis charitables, touchés de son dévouement, lui apportaient.

» Le père mourut après trois années de souffrances, mais, pendant douze ans, Mme Hespel fut clouée sur sa chaise ou dans son lit par les infirmités. Jamais elle ne laissa décourager ni patiencer. Quand la mère s'en fut allée rejoindre son mari dans la tombe, Marie resta seule avec un jeune frère de douze ans ; elle voulut encore lui servir de mère et ne consentit à s'en séparer que deux mois plus tard, quand on put le placer dans un orphelinat.»

Des jours plus heureux ont succédé à ces jours d'infortune. Mlle Hespel a repris ses travaux d'atelier. Elle est employée, depuis deux ans, chez MM. Huet, Mac-Avoy et Reichenecker. Mais si le temps de l'épreuve est passé, le mérite demeure. Ainsi l'a jugé la Commission en décernant à Mlle Hespel la moitié de la prime.

PAULINE CUVELIER. — C'est encore au rapport de 1893 que j'empruntera l'exposé des motifs qui ont valu à Mlle Pauline Cuvelier une médaille d'encouragement.

« Mlle Pauline Cuvelier est employée depuis vingt ans chez MM. Cau frères, en qualité de coursière. Ses patrons l'estiment beaucoup et la représentant comme une employée modèle, une honnête. D'autres titres, que je vais brièvement énumérer, ont fixé sur elle le choix de la Commission.

» Il y a sept ans, Pauline Cuvelier perdait son père; elle avait alors dix-huit ans et se trouvait être l'aînée de cinq enfants. Avec un autre membre de la famille, elle travailla courageusement afin d'aider sa mère à faire face aux nécessités de la situation.

» En 1880, une épidémie de fièvre typhoïde vient à sévir dans le quartier. La famille Cuvelier n'est pas épargnée par le fléau. Un garçon et une fille sont frappés. Pauline abandonne son ouvrage pour soigner ses frères à leur chevet. Pendant dix-neuf et treize nuits, elle ne prend point de repos. Ses soins ne peuvent arracher le jeune homme à la mort. Epuisée par la fatigue, elle tombe malade à son tour, et meurt elle-même. Pauline ayant alors un autre frère sous les drapeaux, toutes les ressources de la famille se réduisaient au salaire d'une fillette, salaire qui s'élevait à un franc par jour.

» Peu de temps après, l'aïeule de Pauline ayant été frappée d'une attaque d'apoplexie, Mme Cuvelier, sur les instances de sa fille, recueillit chez elle la pauvre infirme et la soigna pendant cinq ans.

» Une malheureuse femme allait mourir laissant deux petits enfants de trois et de deux ans. Elle fait venir près de son lit une charitable voisine, qui n'était autre que Madame Cuvelier, et la supplie de s'occuper, après sa mort, des pauvres orphelins. Pauline adressa une demande à l'Administration de l'Hospice de Lille qui consentit à laisser ces enfants à sa garde.

» Pendant deux ans, une rétribution de huit francs par mois et par enfant fut régulièrement versée; après ce laps de temps quand la demande dut être renouvelée, l'administration déclara qu'on pouvait rendre les enfants à l'Hospice, dans qu'elle ne payait plus de pensions au dehors. Se séparer de ces chers petits parut trop dur à Mme Cuvelier et ses filles. Elles prirent la résolution de les conserver chez elles et de les élever. C'est ce qu'elles font depuis trois ans.

» La mère de Pauline et ses sœurs partagent avec elle le mérite de toutes ces bonnes actions, mais la Commission a *jugé qu'elle y devait en une part prépondérante.* Elle a donc accordé à Mlle Pauline Cuvelier, née à Roubaix, le 15 octobre 1859, la deuxième médaille d'encouragement. »

Une nouvelle enquête a fourni la preuve que Mlle Cuvelier continue, auprès des jeunes enfants qu'elle a recueillis, sa mission toute de dévouement. Elle a même, je dois le dire, fait ressortir davantage encore le désintéressement et la tendresse qu'elle y apporte. C'est pourquoi Pauline Cuvelier qui n'avait obtenu, l'année dernière, que la deuxième médaille, arrive à partager, avec Marie Hespel, la prime de cinq cents francs.

LAURE SPRIET. — Jusqu'en 1887 l'existence de Mlle Laure Spriet, n'offre rien qui doive être signalé dans ce rapport. Elle était la seconde de quatre enfants, et, depuis sa sortie de l'école, elle était employée comme ourdisseuse dans l'établissement de la Société anonyme de la rue de Soubise. Nous avons, de ses patrons, un certificat attestant sa conduite irréprochable.

» A l'époque que je viens d'indiquer, le père de Laure mourut, et ce douloureux événement n'apporta pas seulement la désolation dans cette honnête famille, il fut aussi le point de départ d'une série d'épreuves non interrompue. Un malheur ne vient jamais seul, affirme un dicton populaire. Laure Spriet allait en faire la bien triste expérience.

» Après la mort de son mari, Mme Spriet ne tarda pas à tomber malade à son tour. Une affection du foie lui causait d'horribles souffrances, et son état réclamait des soins continuels. La situation précaire de la famille ne permettait cependant pas de payer une garde-malade.

» Avec l'autorisation de ses patrons, Laure abandonna son travail quelques heures par jour. Son salaire se trouvait réduit d'autant, mais elle pouvait du moins soigner un peu sa mère et veiller aux travaux les plus indispensables du ménage. Elle passait encore une partie de la nuit au chevet de la malade, attendant que son frère vînt la remplacer pour prendre elle-même un peu de repos. Cela dura cinq mois après lesquels Mme Spriet fut emportée par son mal.

» Exténué par tant de fatigues et de veilles, le frère dut lui-même se mettre au lit et y rester pendant neuf mois. A peine fut-il rétabli que l'âge de la conscription arriva. Ce jeune homme est actuellement sous les drapeaux.

» Laure restait seule avec une sœur. Peut-être entrevoyait-elle des jours moins sombres. Mais la Providence, dans ses insondables desseins, lui réservait une nouvelle épreuve.

» Quelques mois seulement après le départ du frère pour le service, cette jeune sœur s'alita, frappée d'une maladie de poitrine. Laure reprit auprès d'elle, avec un infatigable dévouement, ses fonctions de garde-malade. Elle s'est même trouvée dans la nécessité d'abandonner complètement le travail depuis le mois de mai dernier.

» Pour ma part je ne connais pas de situation plus poignante et plus capable d'éveiller une sympathique commisération que celle de cette jeune fille, disputant à la mort avec une si vaillante énergie et pendant tant d'années, les êtres qui lui sont le plus chers.

» En face de pareilles infortunes, l'homme a le sentiment profond de son impuissance. Dieu seul a des consolations et des compensations suffisantes. La commission a voulu du moins donner un faible témoignage de son admiration en décernant la première médaille d'encouragement à Mlle Laure Spriet, née à Roubaix le 17 janvier 1860.

LÉONTINE FOREST. — Avec Mlle Léontine Forest, le dévouement nous apparaît sous une forme nouvelle.

» Léontine a pour parents d'honnêtes cultivateurs que la fortune n'a pas favorisés, ce semble, car vers l'âge de treize ou quatorze ans, elle est obligée de venir se mettre « en condition » à Roubaix. Elle entra en service chez M. Dupureur-Barot. C'est là que nous la retrouvons aujourd'hui, après un quart de siècle.

» Léontine n'est donc point du nombre de ces servantes que leur caprice conduit de maison en maison sans qu'elles arrivent à se fixer jamais. Elle n'est